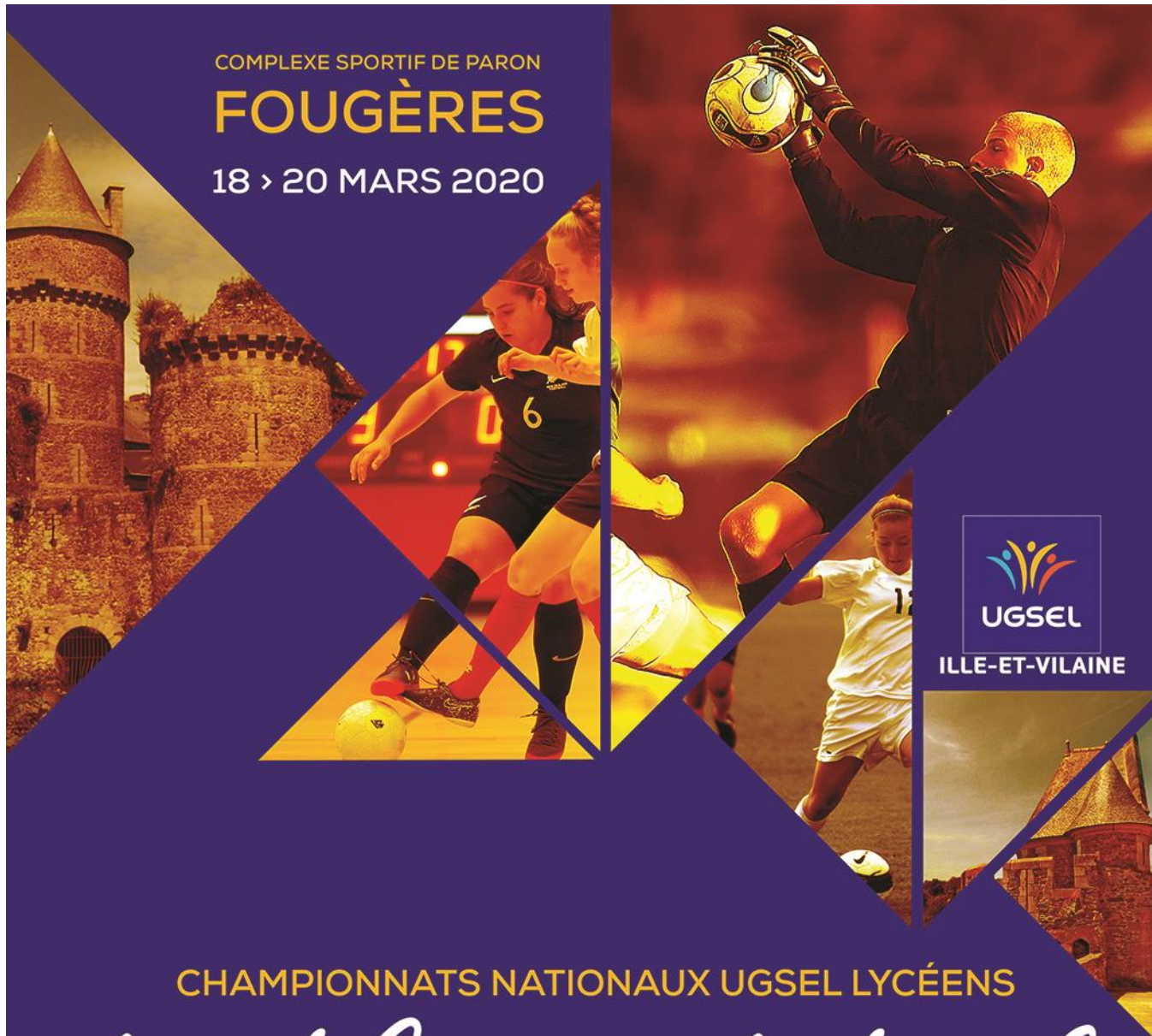


COMPLEXE SPORTIF DE PARON

FOUGÈRES

18 > 20 MARS 2020



ILLE-ET-VILAINE

CHAMPIONNATS NATIONAUX UGSEL LYCÉENS

Football *et* Futsal

FILLES & GARÇONS

contact : secretariat@ugsel35.fr • www.ugsel35.fr

Fougères

apel35
ILLE-ET-VILAINE

Carrefour

CASAL SPORT
STIMULER LA PRATIQUE
DU SPORT ENSEMBLE

Crédit Mutuel
de Bretagne

Région
BRETAGNE

Crédit Mutuel
banque à qui parler
Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Ille-et-Vilaine

JB
LT



Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

UGSEL Nationale

277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05

Tél : 01. 44. 41. 01. 95 Fax : 01.43.29.96.88

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

<u>ORGANISATEUR</u>	UGSEL 35 - 203 avenue Général PATTON - 35700 RENNES Tél : 02 99 63 91 91 - E. mail : secretariat@ugsel35.fr
<u>LIEU DE COMPETITION</u>	Complexe Sportif de Paron, Route de la Capelle Janson, 35301 FOUGERES + Terrains et salles annexes dans la ville de Fougères ou à proximité. Une infrastructure unique (et un lieu) sera attribué à chaque catégorie. Futsal : Attention, dans les salles, la résine est interdite. Une paire de chaussures propres, réservée à la pratique sportive, est obligatoire pour ne pas abîmer les sols sportifs Football : Attention, venir avec une paire de chaussures pour synthétique et une paire de chaussures pour pelouse.
<u>ACCUEIL</u>	LE PASSAGE PAR L'ACCUEIL EST OBLIGATOIRE- Attention au lieu ! Salle des Fêtes - 43/45 Rue du Stade - 35133 JAVENE (commune proche de Fougères) C/J Elite Football - à partir de 14h00 – (premier match à partir de 16h00) Autres compétiteurs - à partir de 15h00 Nous espérons la présence de certains joueurs professionnels du stade Rennais...Edouardo CAMAVINGA ? (originaire d'un club Fougerais)
<u>QUESTIONNAIRE</u>	A renvoyer à l'UGSEL 35 IMPERATIVEMENT pour le vendredi 6 mars par mail secretariat@ugsel35.fr et ensuite par courrier à l'UGSEL 35 - 203 avenue Générale Patton - 35700 RENNES
<u>HEBERGEMENT</u>	Une liste d'hébergements est disponible via ce lien . Chaque établissement est responsable de la réservation de ses chambres. Fougères est située à 30 minutes de Rennes pour une plus large gamme.
<u>RESTAURATION</u>	Mercredi 18 mars (soir) à partir de 19h00 : Au lycée Notre dame des marais- 9bis Rue Eugène Pacory, 35300 Fougères Judi midi 19 mars : Possibilité de réserver les paniers repas proposés par le comité organisateur. Judi (soir) 19 mars à partir de 19h00 : Au lycée Notre dame des marais- 9bis Rue Eugène Pacory, 35300 Fougères Vendredi midi : 13h00 . Possibilité de réserver les paniers repas proposés par le comité organisateur. Tous les repas (9,50 €) commandés seront facturés et non remboursables. Tous les paniers repas (6,10 €) commandés seront facturés et non remboursables. Passé le vendredi 6 mars, aucune commande ne sera prise en compte.
<u>DROIT D'ENGAGEMENT</u>	12 € par compétiteur.
<u>TRANSPORT</u>	Chaque délégation est autonome. Un plan vous sera transmis lors de l'accueil avec la localisation des infrastructures. Compter 10 minutes maximum en véhicule d'un site à un autre si besoin.
<u>SOUVENIR et Pastorale</u>	Un cadeau sera offert à chaque compétiteur. Le temps d'accueil sera l'occasion d'entendre et écouter le témoignage d'une association locale « Hors-jeu la violence » Ce sera notre leitmotiv pour toute la durée de nos championnats.
<u>Convivialité</u>	Nous invitons chaque délégation à venir avec une petite surprise locale pour le temps convivial des encadrants programmés le jeudi soir avant le dîner.
<u>Communication des résultats au fil de la compétition.</u>	Les résultats seront affichés en direct sur le site internet du comité www.ugsel35.fr ou sur sa page facebook.

<u>RESPONSABILITE</u>	Les accompagnateurs (Prof EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs athlètes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
<u>PRIMES KILOMETRIQUES</u>	La prime kilométrique versée en 2020 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur une base proposé par l'Ugsel Nationale, par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour : référence dicoroute).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

<u>REGLEMENTS</u>	Se référer aux règlements Généraux. Les règlements Particuliers Edition 2016/2020 figurent dans le code de pointage et Documents techniques sur le site de L'UGSEL nationale. (www.ugsel.org)
<u>REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL</u>	Romain LHEMERY
<u>REPRESENTANTS DE LA CTN</u>	S.LEGAY/A.DESCAMPS/Y.BENAMAR/JM.MAINDRON/D.PARIS
<u>RESPONSABLE LOCAL</u>	Vincent BARBEDETTE - UGSEL 35
<u>Charte Ethique et Sportive</u>	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive
<u>Tenue et hydratation</u>	Futsal : Attention, dans les salles, la résine est interdite. Une paire de chaussures propres, réservée à la pratique sportive, est obligatoire pour ne pas abîmer les sols sportifs Football : Attention, venir avec une paire de chaussures pour synthétique et une paire de chaussures pour pelouse. <u>Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.</u>
<u>Arbitrage</u>	Les équipes versent 300 € de caution. Cette somme sera restituée en fin de championnat aux équipes qui auront présenté un jeune arbitre dûment validé.
<u>LICENCES</u>	Article 7 des Règlements Généraux : présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions. Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel. Comme pour les élèves, lors des championnats Ugsel, la licence devra être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement.
<u>PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL</u>	Les procédures font référence à l'article 28.2 des règlements généraux cf site de l'UGSEL national . Commission des réclamations en référence à article 28.3
<u>VOL</u>	L'UGSEL 35 décline toute responsabilité en cas de vol, d'oubli ou de perte de matériel et d'objets personnels. Veillez à ne rien laisser dans les vestiaires.
<u>LUTTE CONTRE LE DOPAGE</u>	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

PROGRAMME GENERAL

Mercredi 18 mars

Accueil administratif C/J élite football à 11 à partir de 14H00

Tirage au sort à 14H45

16H00-18h30 : 4 matchs football à 11 (C/J élite)

Accueil administratif des autres compétiteurs à partir de 15H00

16H30- 17H00 :

Réunion d'ouverture

17h00-18h00 :

Tirage au sort 18H00 :

Réunion technique et Jeunes officiels

19H00 : Diner

Jeudi 19 Mars :

Accueil sur les sites à partir de 7H30

Début des rencontres à 8H00 – 18H00

Pas de Pause dans le jeu le midi

18H00 : Réunion technique et Jeunes officiels

18H30 : Temps convivial des régions

19H30 : Diner

Vendredi 20 mars :

Accueil sur les sites à partir de 7H30

Début des rencontres à 8H00 – 12H00

12H30-13H00 : Protocole (avec les officiels)

13H00 :

Distribution des paniers repas

Départ des délégations.